

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Martine MARCHAL MATHES, Pascal FRANTZ, Gaston GYSS, Yannick HOFFNER, Alain KRYZS, Rose-Marie MAGNIER, Thomas MELLE, Stéphanie VANESON

Absent : Marie-Christine MARCHAL-HERBER

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

- Association des parents d'élève du collège de Baccarat

L'association a pour but de représenter et d'informer les parents d'élèves au sein du collège de Baccarat ; d'aider financièrement et d'un point de vue logistique les enseignants à mettre au point des sorties pédagogiques. L'association sollicite une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019.

Madame le Maire propose une subvention de 200 € ;

Le conseil ACCEPTE à 9 voix pour 200 € - une voix pour 300 € - une abstention

- Subvention à la mémoire des soldats américains

Cette demande émane du Rotary Club de Lunéville en vue de la construction d'un monument à la mémoire des soldats américains morts lors des combats pour la libération. Ce monument doit être construit en forêt de Parroy. L'inauguration aura lieu le samedi 14 septembre 2019.

Madame le Maire propose une subvention de 100 €

Le conseil ACCEPTE à 9 voix pour 100 € - 2 abstentions

- Soutien à l'association les Zéphirs

Madame le Maire donne lecture d'un courrier d'Hervé BERTRAND, président du Pays du Lunévillois, au sujet des déficits consécutifs à l'organisation du 44<sup>ème</sup> championnat de France de Montgolfières.

En dépit de la réussite et de l'affluence un déficit important a été constaté, plaçant l'association « Les Zéphirs » en situation difficile.

Le Pays Lunévillois propose une participation exceptionnelle des collectivités locales afin d'équilibrer ce budget.

Madame Le Maire propose de verser 150 €. Le conseil accepte à 7 voix pour 150€ - 1 voix pour 100€  
2 voix contre et 1 abstention

M. Thomas Melle ne participe pas au vote.

### **ENCAISSEMENT DES RECETTES DE VENTE DE BOIS PAR L'ONF EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES**

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Fédération Nationale des Communes Forestières du 8 mars 2019 qui a engagé une action contre l'encaissement demandé des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'Office National des Bois.

Considérant l'opposition des représentants des communes forestières à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place des collectivités, opposition exprimée par le Conseil

d'Administration de la Fédération Nationale des Communes Forestières des 13 décembre 2017 et 11 décembre 2018 ;

Considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que générerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois ;

Considérant que la libre administration des communes est bafouée,

Le conseil décide à l'unanimité :

- de refuser l'encaissement des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP
- d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans les prochains budgets et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de reconduire jusqu'à l'abandon de ce projet.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

### **SOUTIEN AU PERSONNEL DE L'ONF**

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par l'Intersyndicale des Personnels de l'Office National des Forêts

Le conseil accepte à l'unanimité selon la délibération suivante :

Le conseil municipal réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'ONF et s'inquiète de sa remise en cause.

Le conseil municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires.

A l'heure du changement climatique, la forêt nous protège et il revient à tous, Etat, collectivités, citoyens de la protéger. Elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentant des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiets des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier,

Le conseil municipal soutient les personnels de l'ONF et demande unanimement au gouvernement le maintien du régime forestier et la ré affirmation de la gestion des forêts publiques par des agents assermentés de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales et ce au service de l'intérêt général et des générations futures

### **PROJET DE METHANISATION « MEURTHENERGIE » : AVIS SUR LE PROJET**

Monsieur Yann KREMER, premier Adjoint présente le dossier de consultation du public concernant la demande d'enregistrement au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société MEURTHENERGIE, pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation, à Azerailles, au lieu-dit « Le Savelon ».

Il s'agit d'un projet de création d'une unité de méthanisation de 220 Nm<sup>3</sup>/h de méthane injecté. L'unité fonctionnera en traitant des matières organiques et des produits végétaux issus de 13 exploitations.

Le conseil est appelé à se prononcer, d'une part sur le projet, et d'autre part sur le plan d'épandage.

Après débats le conseil donne sur le projet :

- Un avis favorable sans réserve : 2 voix

- Un avis favorable sous réserve d'un acheminement des effluents d'élevage par camion : 7 voix
- Un avis défavorable : 1 voix

Concernant le plan d'épandage le conseil donne :

- Un avis favorable : 9 voix
- Un avis défavorable : 1 voix

Mme Rose-Marie FALQUE et M. Bernard SESMAT n'ont pas participé au débat et n'ont pas pris part au vote.

## **VOTE DES COMPTE ADMINISTRATIFS**

### **COMMUNE**

#### **RESULTATS 2018**

##### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

EXCEDENT : 106.222,34 €

##### **SECTION INVESTISSEMENT**

DEFICIT : 39.804,10 €

#### **RESULTATS CUMULES**

##### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

EXCEDENT : 831.235.90 €

##### **SECTION INVESTISSEMENT**

DEFICIT : 156.236.79 €

#### **AFFECTATION DE RESULTAT :**

Sur le résultat cumulé de fonctionnement seront affectés au budget d'investissement la somme de 216.766.79 € pour couvrir d'une par le déficit de l'année 2018 et les restes à réaliser.

### **EAU**

#### **RESULTATS 2018**

##### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

EXCEDENT : 34.837.98 €

## SECTION INVESTISSEMENT

DEFICIT : 5907.50 €

## **RESULTATS CUMULES**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXCEDENT : 63.417.99 €

### SECTION INVESTISSEMENT

DEFICIT : 110.782.66 €

## **CAISSE DES ECOLES**

### **RESULTATS 2018**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXCEDENT : 1262.50 €

### **RESULTATS CUMULES**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXCEDENT : 1262.50 €

## **FORET**

### **RESULTATS 2018**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEFICIT : 22.598.12 €

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEFICIT : 33.166.23 €

### **RESULTATS CUMULES**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXCEDENT : 31.932.07 €

## SECTION INVESTISSEMENT

DEFICIT : 2.200.05 €

### AFFECTATION DE RESULTAT :

Sur le résultat cumulé de fonctionnement seront affectés : 2200.05 + 24830 (Reste à réaliser) pour couvrir le déficit d'investissement.

## ASSAINISSEMENT

### RESULTATS 2018

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEFICIT : 8.631.93 €

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEFICIT : 128.644.92 €

### RESULTATS CUMULES

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXCEDENT : 8.631.93 €

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEFICIT : 177.837.28 €

## LOTISSEMENT

### RESULTATS 2018

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXCEDENT : 117.950.00 €

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEFICIT : 108.427.03 €

## **RESULTATS CUMULES**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

EXCEDENT : 149.750.00 €

### **SECTION INVESTISSEMENT**

DEFICIT : 108.427.03 €

**Présentés par Monsieur Yann KREMER, premier adjoint, les comptes administratifs sont acceptés à l'unanimité**

## **PRESENTATION DES BUDGETS PREVISIONNELS**

### **BUDGET LOTISSEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 861.530.22 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 861.750.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 15.471.22 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 506.427.03 €

**Le conseil accepte le budget à l'unanimité**

### **BUDGET FORET**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 69.725.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 147.702.02 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 37.245.05 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 37.245.05 €

**Le conseil accepte le budget à l'unanimité**

### **CAISSE DES ECOLES**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 16.600.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 16.600.00 €

**Le conseil accepte le budget à l'unanimité**

## **BUDGET EAU**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 82.050.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 111.668.99 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 121.000.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 146.782.66 €

**Le conseil accepte le budget à l'unanimité**

## **BUDGET COMMUNE**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.371.253.59 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1.394.447.11 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1.993.043.37 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1.99.043.37 €

**Le conseil accepte le budget à l'unanimité**

## **TAUX DES TAXES**

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition.

**Le conseil accepte à l'unanimité le maintien des taux identiques à ceux de 2018**

## **DEVIS DE REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE**

Suite à la vérification des poteaux d'incendie, il a été constaté la vétusté du poteau situé en haut de la rue de la Croisette. Entre deux devis présentés, le conseil, à l'unanimité, accepte le devis de la société PRESTINI de 3016.00 HT vanne comprise

FIN DE SEANCE